Le projet de technopôle de dématérialisation de l'Université de La Rochelle candidat aux financements du Grand Emprunt

mercredi 27 octobre 2010, par lpe

La rédaction du Petit économiste se montre parfois trop optimiste ! En effet, dans **notre édition la Rochelle-Ré d'octobre**, nous avons, dans l'interview de **Dominique Morvant**, Conseillère générale et membre du Conseil d'administration de l'Université, écrit : "*Le projet de Technopôle de dématérialisation est un axe majeur pour le Département. Ca n'a pas été facile, il a fallu démarcher de nombreux interlocuteurs, mais j'ai trouvé les fonds dans le Grand Emprunt pour le financer*." Dominique Morvant précise qu'elle a déclaré "*j'espère trouver les fonds*", et non pas "*j'ai trouvé les fonds*".

Le Grand Emprunt national, qui devrait lever 35 milliards d'euros pour accompagner de grands projets liés à la recherche, l'enseignement, le numérique notamment, ne devrait aboutir qu'après 2012.

TERRITOIRES

INTERVIEW DOMINIQUE MORVANT
« UN ÉLU N'EST BON QUE LORSQU'IL CONNAÎT SES DOSSIERS »

ROULER « ÉCOLO »

Le **Cabinet de Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'Etat chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique** a bien voulu nous préciser, ce début de semaine, les

différentes étapes. En premier lieu, une consultation publique pour recenser les projets au niveau national a été lancée. L'Université de La Rochelle y a répondu en présentant son projet. Celui-ci a été jugé "très intéressant". Prochaine étape : une synthèse de toutes ces consultations doit être publiée. S'en suivra ensuite une sélection de thématiques éligibles aux financements du Grand Emprunt. Les intéressés devront ensuite répondre à un appel à projets courant 2011 pour un éventuel financement qui pourrait se situer au delà même de 2012. Autant dire qu'à l'heure actuelle, rien n'est acquis et que le Grand Emprunt reste soumis à un certain nombre d'interrogations.

Néanmoins, ce projet de l'Université présente un réel intérêt, et pas seulement pour les enseignants, les étudiants. En effet, **numériser toutes les sources d'information (textes et images), pour les rendre accessibles à tous**, entreprises, citoyens, étudiants, enseignants... serait un vecteur de développement indéniable pour le territoire et au-delà ; également un facilitateur pour la recherche, le développement économique.

Si le Conseil général de Charente-Maritime a déjà voté en amont une subvention de 100 000 € pour ce projet, reste à espérer que de nouveau financements pourront abonder ce projet dont, l'éventuel Grand Emprunt !

CR.

Plus d'informations sur le Grand emprunt dans le secteur des TIC, cliquez ici

Site du Gouvernement sur le sujet : cliquez ici

Site de l'Université de La Rochelle : www.univ-larochelle.fr